

Mise en ligne : 12 octobre 2016.  
Dernière modification : 27 mars 2018.  
[www.entreprises-coloniales.fr](http://www.entreprises-coloniales.fr)

## SOCIÉTÉ CHÉRIFIENNE DES ÉTABLISSEMENTS MORY ET CIE

Pendant marocain de l'Union africaine minière et maritime (Paris-Alger)  
[www.entreprises-coloniales.fr/afrique-du-nord/Union\\_africaine\\_miniere&mme.pdf](http://www.entreprises-coloniales.fr/afrique-du-nord/Union_africaine_miniere&mme.pdf)

### MAROC

Société chérifienne des Établissements Mory et Cie  
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 1<sup>er</sup> décembre 1928)

Cette société vient d'être fondée à Casablanca, avec siège social au 10, rue du Docteur-Mauchamp.

Son capital initial de 1.000.000 de francs peut être porté par décision du conseil d'administration à cinq millions de francs.

Cette société a été constituée pour poursuivre et développer les opérations menées au Maroc, depuis 1925, par MM. Mory et Cie, pour l'introduction des combustibles français.

Elle est formée avec le concours de la Compagnie des mines d'Aniche, la Compagnie des mines de Courrières, la Compagnie des mines de Vicoigne, Nœux et Drocourt, MM. les petits-fils de François de Wendel, propriétaires de mines et maîtres de forges, MM. Mory et Cie, armateurs, etc., et représentera au Maroc la plupart des compagnies houillères du Nord et du Pas-de-Calais, y compris la Compagnie des mines de Lens.

Les premiers administrateurs, sont : MM. Pierre Cartigny, administrateur des Mines de Courrières ; Charles Bonnel, administrateur des Mines d'Aniche ; MM. les petits-fils de François de Wendel, à Paris ; Du Chayla<sup>1</sup>, armateur, 7, rue Scribe, à Paris ; F[rançois-Adrien] Javary<sup>2</sup>, armateur, 12, rue de Villejust, à Paris ; Ernest Mory<sup>3</sup>, armateur, 3, rue Saint-Vincent-de-Paul, à Paris ; Eugène Masset, armateur [des Transports Mory et de la Gérance et armement (SAGA)], 104, avenue de Paris, à Boulogne-sur-Mer ; Croze, président de la Chambre de commerce de Casablanca ; Louis Demon, ingénieur [nég. en bois, adm. Gérance et armement (SAGA)], 157, boulevard Haussmann, à Paris.

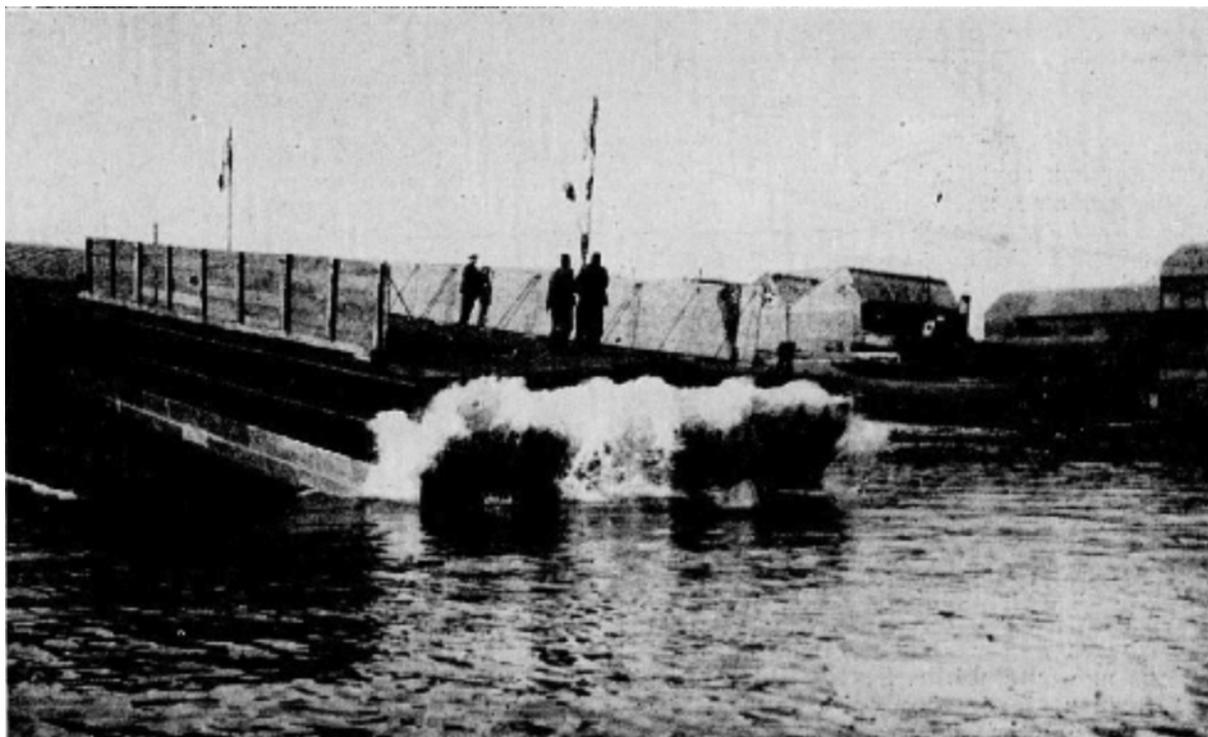
---

Aux Chantiers Gallinari  
(*L'Afrique du Nord illustrée*, 2 mars 1929)

<sup>1</sup> Édouard Armand Dominique Marie Blanquet du Chayla (Paris, 1884-Paris, 1967). Marié à Renée de Crépy (1889-1925). Capitaine de corvette. Administrateur de la Société minière de Brademah, près Bougie (Algérie)(1922). Associé à la Banque de Lubersac dans Le Taxiphone (1923) — transformé en 1943 en S.A. française des appareils automatiques (SAFAA) au sein de laquelle lui succéderont ses fils Paul et Jean et sa fille Gabrielle (ép. Merveilleux du Vignaux) — et Distribution de pétrole et combustibles liquides (Pétrocombus)(1934). Plus tard administrateur de la Société française industrielle et commerciale des pétroles (groupe Malopolska), de la Société de gérance et d'entreprises française (SOGEF) — liquidatrice des Mines d'Aniche — et de sa filiale marocaine, la Société de gérance et d'entreprises chérifienne (1950). Commandeur de la Légion d'honneur.

<sup>2</sup> François Javary : dga de la Cie Angleterre-Lorraine-Alsace, filiale de la S.A.G.A.  
[www.entreprises-coloniales.fr/afrique-du-nord/Qui\\_etes-vous\\_1924-Maroc.pdf](http://www.entreprises-coloniales.fr/afrique-du-nord/Qui_etes-vous_1924-Maroc.pdf)

<sup>3</sup> Ernest Mory (1870-1932) : il dirigeait les Transports Mory avec son frère Henri (1854-1928) et Eugène Masset (1881-1964).



CASABLANCA. — Lancement d'un chaland par les Chantiers Gallinari. Photo Ratel.

Pour parfaire l'outillage du port de Casablanca, les chantiers Gallinari viennent de procéder au lancement de deux superbes unités navales.

Le sympathique constructeur, M. Gallinari, avait convié à cette fête, les autorités maritimes et commerciales de la ville, et s'est entouré de Mme Gallinari et de M. Gallinari fils qui reçurent aimablement les invités.

Ce fut d'abord une vedette sanitaire maritime qui s'élança dans les flots, et évolua, montrant une coupe et une ligne impeccable.

Puis on procéda au lancement d'un chaland de 150 tonnes, le « Mory-II », destiné à la firme Mory et Cie.

---